



Grande-Vallée
LE BONHEUR DE VIVRE CÔTE-À-CÔTÉ

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2024, le conseil de la municipalité de Grande-Vallée a adopté le **règlement 2007-05-01 relatif à la collecte sélective des matières recyclables ou réutilisables et la collecte des déchets.**

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au www.grande-vallee.ca, sous l'onglet règlement.

Donné à Grande-Vallée, ce 10^e jour de décembre 2024.

Ghislaine Bouthillette
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, soussignée, résidant à Grande-Vallée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 10 décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de décembre 2024

Ghislaine Bouthillette
Greffière-trésorière et directrice générale